

MULTILINGUALES

Revue de la Faculté des Lettres et des Langues et du laboratoire LAILEMM (Recherche-formation en langues appliquées et ingénierie des langues en milieu multilingue) - Université Abderrahmane Mira - Bejaia

Appel à contribution pour un numéro thématique

« DISCOURS, CONTEXTES ET PRODUCTION DE SENS »

Ce numéro de la revue *Multilinguales*, parrainée par la faculté des lettres et des langues et le laboratoire de recherches en langues appliquées (LAILEMM) de l'université de Bejaia, est un numéro thématique intitulé : « *discours, contextes et production de sens* »

Cette thématique correspond à l'une des préoccupations majeures des jeunes chercheurs en langues - étrangères, secondes - maternelles, etc. - : la prise en charge du contexte dans l'analyse de la production de sens. Que leurs investigations s'inscrivent dans les sciences du langage, ou dans les sciences des textes littéraires, ou dans la didactique des langues, ou encore en traductologie, elles croisent presque toutes la question du contexte. Mais, souvent convoqué comme une évidence, sa relation au discours et son intervention dans la production/interprétation du sens ne sont pas systématiquement exploitées de façon à étayer les hypothèses de recherche. Les contributions à ce numéro traiteront de la question de la prise en charge du contexte au niveau méthodologique, à travers deux axes de réflexion :

I - Axe théorique : interroger, selon la spécialité (linguistique, littérature, didactique de la langue, traductologie), les notions de contexte/cotexte/intertexte/extra-texte, de discours, de production de sens, les rôles et les relations qu'elles

entretiennent dans la production/réception de l'énoncé/énonciation.

II - Axe pratique : analyses - en linguistique, littérature, didactique, traductologie - des rapports que le discours entretient avec le contexte pour construire et produire du sens en situation.

Date limite de soumission des contributions : 31 août 2013

Publication : décembre 2013

Contact de la revue: multilinguales@yahoo.fr

Protocole de rédaction

Corps de l'article

- L'article en format Word est composé de 30.000 à 40 000 signes environ (notes et espaces compris).
- L'article est précédé d'un résumé en français et en anglais, de 700 caractères (espaces compris) chacun, et de cinq (5) mots-clés chacun.
- l'article n'a qu'un seul auteur.
- Les marges de la page A4 sont de : 2,5 cm à droite, à gauche, en haut, en bas.
- L'alignement est justifié et les retraits sont de 1,5 cm.
- Le corps de l'article rédigé en Times New Roman, police 12, interligne simple.
- L'article a deux niveaux de titres au maximum.
- Le titre de l'article en majuscule, police 12, en style gras, interligne 1,15 s'il est sur deux lignes.
- Les titres à l'intérieur de l'article sont non numérotés ni hiérarchisés par une police de caractère particulière : premier niveau : police 10, majuscules ; second niveau : police 12, minuscules.

□ Les mentions « introduction » et « conclusion » ne doivent pas apparaître.

Notes de bas de page et références infrapaginales

□ Les notes suivent une numérotation consécutive qui correspond à celle de l'appel de note dans le texte composé en chiffres arabes supérieurs (exposant) sans parenthèses

□ Les notes en bas de page sont utilisées pour des informations ou des commentaires et sont rédigées en Times New Roman, police 10, interligne simple.

□ Les références infrapaginales sont situées dans le corps de l'article : en fin de citation et entre parenthèses. Dans ce dernier cas, il faut indiquer l'auteur, la date, éventuellement le volume et la page renvoyant à une bibliographie située à la fin du texte : (Nom, date : p.)

Citations

□ Les modifications à l'intérieur d'une citation doivent être mises entre crochets : [...].

□ Les citations de trois lignes et plus ne sont pas mises entre guillemets, mais saisies en corps 11, interligne simple, avec un espace avant et après la citation de 6 pts, un retrait à droite et à gauche d'1cm, et pas d'alinéa pour la première phrase.

□ Pour insérer un mot ou une citation dans une autre citation : utiliser les guillemets français (« ... ») pour la citation principale et les guillemets (“...”) anglais pour la seconde.

Espace insécable

□ L'espace insécable doit suivre les signes de ponctuation suivants : point, virgule, point virgule.

□ Un titre n'est suivi d'aucun signe de ponctuation.

Références bibliographiques en fin d'article

□ La bibliographie est présentée par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Dans le cas d'une œuvre anonyme (comme les Actes de colloques par exemple), il faut tenir compte du titre

de la publication. Les articles définis ou indéfinis et les particules nobiliaires ne doivent pas être pris en considération dans le classement par ordre alphabétique.

□ Il faut séparer les éléments de la référence bibliographique par des virgules et la référence doit se terminer par un point.

□ Le nom de l'auteur (ou des auteurs) est écrit en petites capitales.

□ Le prénom de l'auteur (réduit ou non à l'initiale) suit le nom et il n'est pas mis entre parenthèses.

□ Si l'ouvrage a moins de trois auteurs, il faut séparer les noms par des virgules. Si l'ouvrage a plus de trois auteurs, il ne faut mentionner que le premier suivi de la formule « *et al.* » en italique.

□ Référence d'une contribution dans un ouvrage collectif :

1° - le nom de l'auteur ou des auteurs (en petites capitales), avec le prénom (ou l'initiale), virgule,

2° - le titre de la contribution (en romains et entre guillemets), virgule,

3° - l'indication « in » suivie du nom et prénom du directeur de la publication (en petites capitales) suivis de la mention (dir.) entre parenthèses, virgule,

4° - le titre du recueil en italiques, virgule,

5° - le lieu de l'édition (optionnel), virgule,

6° - le nom de l'éditeur commercial, virgule,

7° - la date de publication, et éventuellement le titre de la collection, virgule,

8° - la pagination de la contribution dans l'ouvrage.

□ Référence d'un article dans une revue : les trois premières étapes sont identiques à celles de la contribution dans un ouvrage collectif. Elles sont suivies de : titre de la revue en italique, numéro

du tome, l'année, le nom de l'éditeur et la pagination de l'article dans la revue.

- Référence électronique : elle est soumise aux mêmes règles que celles mentionnées ci-dessus, avec l'indication obligatoire de l'adresse URL à laquelle le document est accessible, mise entre crochets et introduite par la formule « disponible sur ».

Observation : n'introduire aucune autre mise en forme (encadré, soulignement,...)